

**CCI Clientissimo,
devenez acteur d'une expérience
touristique inoubliable**



**Comment susciter chez
vos clients le souvenir
d'un séjour réussi ?
Comment leur donner
envie de revenir ?**

**De parler autour d'eux
de leurs vacances ?**

Et si l'expérience client était la réponse !

Comment la décoder ? quelles nouvelles offres, quels nouveaux services mettre en place pour stimuler cette expérience client positive attendue ?

**Pour répondre à cet enjeu
rejoignez la démarche CCI Clientissimo !**

Définition tourisme expérientiel

Aujourd'hui les touristes ne souhaitent plus seulement visiter un lieu mais partager des moments, ressentir des émotions, vivre des expériences...

C'est la somme de ces temps qui colore le souvenir en expérience positive ou négative.

Pourquoi il faut s'y mettre ?

**Pour s'adapter à cette
tendance, donner**

- à votre activité
- à votre territoire

des clés de différenciation

Nous vous proposons d'intégrer la démarche de tourisme expérientiel, CCI Clientissimo.



Notre proposition

Votre accompagnement, vos conseils, impactent le ressenti de vos clients sur leur séjour, vous êtes ainsi un acteur clé de l'expérience touristique qu'ils vont vivre.

Nous vous proposons de **travailler ensemble** pour identifier, créer des pistes d'actions et faire vivre une expérience touristique inoubliable.



Au programme

- **Ecoute des prestataires touristiques** en entretiens individuels
- **Synthèse des entretiens**
- **Atelier « imagine un service »** : vous identifierez une piste de services à déployer sur le territoire
- **Phase test** : test sur le terrain du service envisagé
- **Restitution du test** qui vous permettra de construire un **plan d'actions**

L'ensemble du programme est appuyé par l'expertise de **Nekoé** qui accompagne les entreprises et organisations de la Région Centre-Val de Loire dans **l'émergence et la conception de nouveaux services** à plus forte valeur ajoutée.



DÉCEMBRE & JANVIER 2018

- État des lieux
- Entretiens individuels

15 FÉVRIER 2018

- Synthèse des entretiens

MI-MARS

- Atelier : « imagine un service »
- Réunion collective

MI-MARS À MI-MAI

- Test terrain

MI-MAI

- Restitution test et définition d'un plan d'action
- Réunion collective



Qui est concerné par la démarche ?

Vous accueillez des touristes sur le territoire du Saint Amandois, vous proposez des prestations d'hébergement, de restauration, de loisirs et de culture, la démarche CCI Clientissimo est pour vous.

Qui porte la démarche ?

Le Pays Berry St-Amandois a choisi d'enclencher une nouvelle dynamique autour du tourisme sur son territoire et a confié à la CCI du Cher le soin de faire émerger cette dynamique collective.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du programme LEADER du Pays Berry St-Amandois « L'Europe investit dans les zones rurales ».

